



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°9 - Septembre-octobre 2022

INFORMATIONS À RETENIR

Vendredi 11 novembre :

Cérémonie au monument aux morts

Samedi 3 décembre :

Soirée choucroute organisée par le Comité des fêtes

Mercredi 26 octobre :

Dernier jour du marché (reprise le 5 avril 2023)

EMPLOI

- Poste Agent technique

- Agent recenseur pour l'enquête

(Fiches de poste disponibles sur le site de la Mairie)

UN NOMBRE : 1500

Plus de 1500 personnes ont assisté au feu d'artifices offert par la municipalité lors du festival des P'tites Cheminées. Merci aux bénévoles et agents communaux qui ont œuvré pour organiser cet événement en toute sécurité. La vidéo est disponible sur la page YouTube de la Mairie

POINT CIVIQUE

Le recensement aura lieu sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2023. Nous sommes à la recherche d'un agent recenseur pour nous aider à l'effectuer.

EDITO

Chères Louressesoises et chers Louressesois,

J'espère que vous avez passé un bel été.

La période estivale est généralement synonyme de vacances ou propice aux retrouvailles en famille ou entre amis. La majorité d'entre-nous profite de cette saison pour partir à la montagne, à la mer ou tout simplement partir ailleurs : pour découvrir de nouveaux horizons ou juste profiter de l'instant présent. En bref, se ressourcer, avant de reprendre un rythme quotidien.

Le festival des P'tites Cheminées nous a permis de conclure l'été 2022 dans la joie et la bonne humeur. Le magnifique spectacle pyrotechnique, offert par la commune, a enchanté petits et grands. Grâce à cette belle soirée, nous avons tous pu découvrir ou redécouvrir l'histoire et les lieux incontournables de notre belle commune.



En juin, les concerts des lundis du Jazz organisés par l'Agglomération Saumur Val de Loire et l'école de musique ont attiré de nombreux spectateurs. Nous allons poursuivre ces moments de culture. La nouvelle cour du musée troglodytique de Rochemenier se prête particulièrement à ces événements.

Dans les bonnes nouvelles à partager, le musée troglodytique retrouve une bonne fréquentation touristique. Après deux années difficiles, nous avons cette saison accueilli autant de visiteurs que pendant l'été 2019. Encore une fois, n'oubliez pas que l'entrée du musée est gratuite pour tous les habitants de notre commune, et les amis qui vous accompagnent bénéficient d'une réduction.

L'été 2022 restera inévitablement dans les mémoires. Les nombreux incendies autour de nous (Baugé, Vivy, Beaulieu-sur-Layon) nous rappellent la fragilité de notre environnement. Après les pluies et les orages de juin, nous avons souffert de la très forte chaleur et du manque d'eau en juillet-août. Ces événements nous obligent à prendre en compte des enjeux universels : le réchauffement et dérèglement climatique. La transition énergétique n'est plus une hypothèse mais une nécessité. Les faits actuels nous rappellent combien nous sommes vulnérables, ce qui nous impose à la prudence, la vigilance et l'action.

La guerre en Ukraine est toujours une triste réalité. Encore merci à ceux qui s'engagent et qui se mobilisent pour venir en aide au peuple ukrainien.

Dans cette nouvelle lettre, nous avons choisi de vous présenter l'actualité récente de façon différente. Lors de nos rencontres, certaines questions ou interrogations reviennent régulièrement. Nous avons décidé d'y répondre dans la plus grande transparence, sous la forme de question/réponse, comme nous le faisons depuis notre élection, il y a deux ans déjà ! Que le temps passe vite.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite un bel automne

A votre service,
Pierre-Yves Douet, Maire.

OÙ EN SOMMES NOUS D'UN POINT DE VUE FINANCIER ?

Un graphique vaut mieux que mille mots. Après des années d'augmentation, notre réserve (ou « notre épargne écureuil » comme l'explique Madame Fayard, notre conseillère financière) a été très fortement impactée. Nous en

connaissons maintenant tous les raisons : le financement de la Résidence de l'Obier.

Le choix a été fait de prendre 1,8 million d'euros dans les réserves communales et souscrire un crédit de 1,2 million d'euros.



LA VENTE DES TERRAINS À L'OBIER A DÛ RAPPORTER BEAUCOUP D'ARGENT ?

Non, pour une raison bien simple : construire un lotissement coûte toujours plus cher que la recette de la vente. Dans le cas de la Résidence de l'Obier, le coût validé par la perception, montre que le VRD (voirie, réseaux, distribution) est de 230000€. La recette de la vente des terrains est

de 180000€. C'est donc un déficit de 50000€ pour la construction du lotissement. Il faut analyser ces lotissements sur le long terme : de nouvelles familles avec des enfants pour l'école, de nouveaux habitants.

COMMENT FINANCER LES AUTRES PROJETS ?

Pour financer les projets structurants de la commune (parking de Rochemenier, aménagement du musée, voirie communale, rénovation rue principale), nous n'avons plus autant de trésorerie disponible. Grâce à la bonne saison au musée et à la rationalisation des charges, nous

avons déjà commencé à reconstituer l'épargne, mais il faut être vigilant et surtout réaliste. Les charges courantes sont toujours là. Avec l'inflation des matières premières, l'avenir est incertain. Malgré tout, la volonté des élus est là et notre commune regorge de capacités.

ARRIVEZ-VOUS À OBTENIR DES SUBVENTIONS POUR VOS PROJETS ?

Pour les rénovations de la voirie, nous avons obtenu 25% de subvention, car nous avons effectué des travaux de sécurisation (ralentisseur par exemple). Le Leader (subvention de l'Europe) va nous permettre de financer la réalisation d'une

nouvelle scénographie au musée. Enfin, nous travaillons avec le Sieml pour obtenir le maximum de subvention pour la rénovation énergétique de l'école. Nous espérons pouvoir obtenir 80% de subventions.

COMMENT ARROSER LES FLEURS APRÈS CES PÉRIODES DE CANICULE ?

Depuis deux ans, nous avons renouvelé de nombreux parterres. Alain, François et Hervé ont veillé à arroser le strict nécessaire cette année, en utilisant les réserves d'eau de l'Obier (5 m³) et de l'école (6 m³). Nous devons faire plus pour l'environnement. Toutes les nouvelles plantes sont des vivaces. Les plantes

en pleine terre ne demandent pas autant d'eau. Ainsi, sur les conseils du CAUE et du pôle ingénierie tourisme du label départemental « Villes et Villages Fleuris », nous supprimerons les pots en plastique l'année prochaine, pour les remplacer par de nouveaux parterres.



POURQUOI HERVÉ ÉTAIT SUR UN VÉLO-CARGO CET ÉTÉ ?

Les véhicules communaux sont vieillissants. Lors de nos réunions hebdomadaires avec les agents, nous avons abordé les nouveaux moyens de locomotions. L'agglomération Saumur Val de Loire, par l'intermédiaire d'AVAE nous a proposé un vélo cargo pour tester

l'intérêt de ce moyen de locomotion. L'essai semble concluant : souvent, la capacité du vélo-cargo est suffisante pour se déplacer et effectuer les travaux d'entretien sur la commune. A nous maintenant de chercher des subventions pour en acquérir un.



ACCEPTEZ-VOUS LES STAGIAIRES SUR LA COMMUNE ?

Oui. Nous l'avons déjà fait à cinq reprises et nous allons continuer. Si nous pouvons aider un jeune à construire son avenir et acquérir cette « première expérience », c'est un vrai plaisir. Accueillir un stagiaire est aussi positif pour nous tous. Nous l'avons vu avec la présence de Lola pendant presque deux mois : son travail a été remarquable

et est inestimable. Elle s'est investie et nous a aidé à avancer sur le travail de recherches dans les archives communales.

En ce moment, la présence de Pauline Lecomte à l'école, ou de Pascal Esnault avec les agents techniques est très appréciée.

COMMENT GÉRER VOUS LES SALLES COMMUNALES ?

La commune possède 5 salles communales : cela représente une part importante de temps de ménage pour un agent, des charges et bien sûr le chauffage. Nous allons rationaliser l'utilisation

des salles. Par exemple, toutes les associations pourront se réunir à la salle de l'Obier. Nous projetons également la vente de la salle des aînés pour accueillir une nouvelle famille.

QUELS SONT LES PROJETS POUR LE MUSÉE TROGLODYTIQUE ?

Grâce au fond Leader, nous allons créer une nouvelle scénographie dans la chapelle souterraine. Avec l'aide d'Anjou Tourisme, nous avons reçu 4 entreprises. 4 projets différents. Un

choix a été fait par la commission « musée », et sera proposé au conseil municipal du mardi 18 octobre.

QUE FAITES-VOUS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

En plus de la rénovation énergétique de l'école, le Sieml nous propose d'installer des programmeurs sur le chauffage de la Mairie et de la salle Familiale. Ces installations sont subventionnées à 80% et sont rentabilisées en deux ans, grâce

aux économies d'énergie. En 2021, nous avons agrandi la cour de l'école. En juin, ces travaux ont été particulièrement appréciés par les enfants.



QUAND VA OUVRIR LE PARC COURJARET-RAIMBAULT ?

Au printemps, nous avons reçu les entreprises pour établir les devis afin d'ouvrir le parc en toute sécurité. Le nettoyage d'un parc ne se fait ni au printemps, ni en été. La raison est simple : il s'agit de protéger les oiseaux et la biodiversité.

Le chantier aura donc lieu dès que possible cet automne, pour une ouverture au printemps. Nous

sommes tous impatients d'ouvrir les grilles du parc à tous les habitants de la commune. Nous allons également vous proposer de travailler avec nous pour l'avenir de ce parc : si vous avez des projets, des idées de développement, des propositions pour la mise en valeur, nous sommes à votre écoute.

VOULEZ-VOUS REJOINDRE DOUÉ-EN-ANJOU ?

Non. Aujourd'hui, la structure de l'agglomération Saumur Val de Loire permet à chacune des communes de grandir et se développer, sans l'obligation de rejoindre une commune nouvelle. Les 45 communes de l'agglomération ont chacune, à leur échelle, des préoccupations, des défis et des

challenges à relever pour créer des dynamiques positives. Nous avons tous des objectifs communs: la qualité de vie, le bien-être, le partage, le vivre ensemble. Avec Doué-en-Anjou, Tuffalun, Denezé-sous-Doué, nous avons de très bonnes relations que nous devons conserver et entretenir.

POURQUOI ABATTRE LES PEUPLIERS AU LAVOIR DE LA BOURNÉE ?



Quatre entreprises spécialisées sont passées au lavoir de La Bournée. Le constat est triste mais unanime : les arbres sont malades et nous ne devons pas attendre que les peupliers tombent d'eux-mêmes ou lors d'une période de grand vent. Le lavoir serait alors irrémédiablement

détruit. Si nous devons abattre, nous vous rappelons la règle simple que nous nous sommes fixés : un arbre abattu = deux arbres plantés. A l'automne, nous allons également planter les arbres dans le cadre du lien avec la Région Pays de la Loire : une naissance = un arbre.

ALLEZ-VOUS AUGMENTER LES IMPÔTS ?

A la fin de l'année 2022, nous allons faire le point sur le budget. Avec l'inflation, tous les travaux à faire sur la commune coûtent plus cher. Ces deux dernières années, nous avons fait le choix de ne pas

augmenter les impôts. Aujourd'hui, nous pouvons simplement nous poser la question : vaut-il mieux une petite hausse constante ou une hausse unique et brutale ?

QU'ALLEZ-VOUS FAIRE POUR RALENTIR LA VITESSE RUE PRINCIPALE ?

L'installation des deux chicanes n'est pas satisfaisante. Pour la rue principale, les contraintes sont nombreuses : vitesse rapide, passage de camions et de tracteurs, rues perpendiculaires. Avec le département, nous allons travailler pour

réaliser des travaux temporaires de sécurisation. A nous aussi d'être responsable. L'installation prochaine du radar pédagogique va nous permettre de nous aider à modérer notre vitesse.

QUAND ALLEZ-VOUS REFAIRE LA RUE PRINCIPALE ?

Après des négociations soutenues avec l'Agglomération Saumur Val de Loire, nous sommes entrés dans le plan pluriannuel de rénovation des canalisations. A ce jour, Louresse-Rochemenier est

l'une des dernières communes à avoir un réseau unitaire (eau de pluie et égouts) dans le même tuyau. Les travaux sont prévus dans moins de 5 ans.

OÙ EN EST LA VOIE VERTE ENTRE LOURESSE ET ROCHEMENIER ?

La voie verte a été inscrite comme prioritaire au niveau de l'agglomération Saumur Val de Loire. Un compteur a été installé pour comptabiliser le

nombre de voitures et de camions. Maintenant, il nous reste à travailler sur le parcours et la meilleure solution pour la sécurité des usagers.

AVEC QUI TRAVAILLEZ-VOUS POUR FAIRE AVANCER LES PROJETS ?

En ce moment, nous travaillons avec de nombreuses structures : la CAF pour la rédaction du Contrat Territorial Global ; le SiemL pour les travaux de rénovation énergétique ; le CAUE pour les travaux au musée suite à l'achat de la nouvelle parcelle ; la SAUR pour les travaux sur les

canalisations et à la lagune ; la Direction des Routes Départementales pour la voirie ; Anjou Tourisme pour le concours de la chapelle souterraine. De nombreux partenaires, qualifiés, indispensables pour faire avancer nos projets.

QUE FAITES-VOUS POUR LA SÉCURITÉ DES HABITANTS ?

Le mercredi 14 septembre, les agents ont bénéficié de la formation qualifiante PSC1, formation de base pour les premiers secours. Le samedi 17 septembre, 20 habitants ont profité gratuitement d'une formation de deux

heures sur les gestes qui sauvent, encadrée par la Protection Civile. Plus nous serons nombreux à connaître ces gestes, plus nous pourrons sauver des vies.

